



Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac

Extrait de procès-verbal

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 16 mars 2026 tenue aux bureaux de l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 601 chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac à laquelle étaient présents le maire, monsieur André Ibghy, les conseillères mesdames, Gabriela Opas et Julia-Ann Wilkins et les conseillers messieurs Maxime Arcand, Jean-Pierre Charette, David Lisbona et Robert Todd

RÉSOLUTION 2026-03-040

9.5 AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-151-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-151 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Le conseiller monsieur Maxime Arcand

- Donne avis qu'à la séance ordinaire du 16 mars 2026 le projet de règlement 2022-151-1 modifiant le règlement 2022-151 relatif à la démolition d'immeubles sera adopté.
- Dépose le projet de règlement 2022-151-1.

Extrait conforme du livre des délibérations

Donné à Ivry-sur-le-Lac, ce 17 mars 2026

Marie-France Matteau

Directrice-générale et greffière-trésorière

« Sous réserve de l'approbation du procès-verbal par le Conseil municipal »